

Conseil général de

1682 PREVONLOUP

Extraits de procès-verbal

Dans sa séance du 24 juin 2026, régulièrement convoquée et présidée par M. Léandre Bolomey, le Conseil général de Prévonloup :

- A décidé, vu le préavis municipal 01-2026, d'accepter les comptes 2025, tels que présentés et selon le rapport favorable de la commission de gestion
- A pris acte du rapport de gestion 2025
- A pris acte du rapport complémentaire « zone 30km/h »

Prévonloup, le 30 juin 2026

Au nom du Conseil Général

Le Président :
Léandre Bolomey

La Secrétaire :
Claire-Lise Sumi